



L'AACC ACCUEILLE ADDICTION AGENCY

Paris, le 29 avril 2020 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir **ADDICTION AGENCY** parmi ses agences membres de la délégation santé et digital.

Fondée en 2008 par Mathieu Galloux et Olivier Martin-Dupray, **ADDICTION AGENCY** compte plus de 20 collaborateurs « digital native » sur trois pôles d'expertises :

Commercial - Stratégie | Création et Coordination digitale | Production

ADDICTION AGENCY est une agence digitale de stratégies et d'idées. Son savoir-faire s'appuie sur un triptyque de compétences : une stratégie digitale sur-mesure fondée sur un insight consommateur juste, un haut-niveau de créativité et d'exécution et une expertise du média.

ADDICTION AGENCY compte parmi ses principaux clients : **AIR FRANCE, LOUIS ROEDERER, GOYARD, LACTEL, GALBANI, LA LAITIÈRE, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, BABYBEL, MSD France, GILEAD, ABBVIE, BIOGEN...**

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

ADDICTION AGENCY – 26-28 rue d'Aboukir – 75002 Paris

www.addiction-agency.com

Contacts Presse :

Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 06

Addiction Agency - omd@addiction-agency.com

A propos de l'AACC : L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE et talents. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr